

Les réformes «2^e génération» à partir de 2017

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3825 - Lundi 21 mars 2016 - Prix : 10 DA

Situation dans la région

Le Président Bouteflika préside un Conseil restreint

Page 2

Pré-domiciliation électronique

L'Abef explique les modalités pratiques

Page 2

Moment charnière

Par Mohamed Habili

Le cas Chafik Khelil (à ne pas confondre avec l'affaire Sonatrach2, dont rien ne dit qu'elle puisse déboucher sur un procès, au vu notamment de l'inconsistance du dossier dit Sonatrach 1) n'est pas un moment parmi d'autres dans la vie politique nationale de ces derniers mois. Il met en cause tant de choses à la fois en effet qu'il est inconcevable qu'il soit passager, un accident de parcours, qui pour spectaculaire et surprenant qu'il puisse être n'a cependant pas vocation à marquer de son empreinte le contexte dans lequel il survient. Tout au contraire, il y aura un avant et un après le retour de l'ancien ministre de l'Energie dans son pays, en tant qu'Algérien libre de ses mouvements, en règle avec la justice de son pays. Cela veut dire qu'il y aura des suites. Judiciaires bien sûr, puisqu'il faudra mettre fin aux poursuites dont officiellement il fait encore l'objet. Mais plus fondamentalement politiques, puisqu'il faudra expliquer à l'opinion pourquoi, par qui, et en vue de quel objectif, une personnalité algérienne intègre, dévouée au seul intérêt de son pays et de ses compatriotes, a pu se voir accusée de voleur, de malfaiteur, d'homme sans moralité et sans honneur. En somme, de dernier des hommes. En l'espèce, le scandale revêt de telles proportions qu'on ne peut faire juste comme s'il ne s'était pas produit. Ou comme s'il avait trouvé sa conclusion dans le fait précisément que la personne en cause a pu rentrer dans le pays sans avoir été arrêtée et aussitôt jetée en prison.

Suite en page 3

Le yuan se vend au square Port-Saïd

La monnaie chinoise fait son entrée au marché parallèle



Le yuan vient de faire son entrée au marché parallèle de la devise du square Port-Saïd d'Alger.

Page 2

Logement promotionnel public (LPP)

La réouverture de la souscription «n'est pas à l'ordre du jour»

Page 4

Poésie

L'Italien Claudio Pozzani hôte du «Rendez-vous avec la poésie»

Page 13

Le yuan se vend au square Port-Saïd

La monnaie chinoise fait son entrée au marché parallèle

■ Le yuan vient de faire son entrée au marché parallèle de la devise du square Port-Saïd d'Alger.

Par Yacine Djadel

Une première sans doute en Algérie : voir le yuan en libre circulation chez nos commerçants. Toutefois, cette monnaie chinoise qui vient juste de faire son entrée parmi les autres devises étrangères utilisées chez nous à l'image de l'euro, reste néanmoins à une faible proportion. C'est ce que d'ailleurs nous confirme un des vendeurs interrogés sur place. «Il est vrai que depuis quelques jours le yuan circule parmi les autres monnaies, mais cela reste largement timide car on le trouve uniquement chez une poignée de personnes qui le partagent entre elles. «A peine son entrée sur le marché, aussitôt on se l'accapare comme des petits pains», lâche-t-il encore en rigolant. «La dernière fois, l'équivalent de cinquante mille dinars de cette monnaie chinoise a été partagé discrètement entre cinq individus. Même si quelqu'un venait en acheter on lui dira qu'il n'y en a plus. Par conséquent, le yuan est



flambée. Un fait qui d'ailleurs est souvent le cas ces derniers temps, d'autant plus que le dinar algérien est désormais au plus bas de son niveau historique de dépréciation.

Encore faut-il que le yuan soit utilisé et généralisé d'ici peu. Par ailleurs, en ce qui concerne le taux exact de change du yuan par rapport au dinar, toujours d'après la même source, celui-ci tourne autour de 2 600 dinars pour 100 yuans.

Un taux de change largement moins élevé comparativement à l'euro qui lui est actuellement changé à 17 450 dinars pour 100 euros.

Pour ce qui est des taux de change du yuan avec l'euro, cette transaction est inexistante au square Port-Saïd, puisque le yuan, au vu de sa faible circulation encore, ne s'achète qu'en dinars. Même chose pour ce qui est du dollar américain qui est cédé à 16 100 dinars pour 100 dollars.

Des prix qui, comme on le sait, dépendent de plusieurs paramètres pour déterminer la valeur du marché, d'où leurs permanentes fluctuations. On ne saurait donc dire si le yuan tiendra sa place parmi les devises existantes en Algérie, mais en tout cas une chose est sûre : la monnaie chinoise est bel et bien là.

Y. D.

vraiment restreint à un groupe de revendeurs et je ne sais pas si cela est dû à sa nouveauté. En plus de cela, il n'y a pas encore, à mon avis, une forte demande de la part de nos clients pour que le yuan soit l'égal des autres monnaies. Tous les importateurs de Chine, que je connais d'ailleurs, utilisent le dollar pour l'instant», finira par ajouter ce vendeur. Le yuan, qui vient juste de s'inscrire dans le marché parallèle de la devise en Algérie

coïncide, rappelle-t-on à juste titre, avec la récente décision de l'Etat algérien qui a payé pour la première fois ses échanges commerciaux avec la Chine en monnaie chinoise au lieu du dollar comme à son habitude.

Le yuan moins cher que l'euro et le dollar

Il faut savoir qu'au taux de change officiel relevé hier 20 mars 2016, le yuan était coté à 7,

34 pour un euro. Loin de détrôner l'euro et le dollar américain, les deux devises étrangères qui dominant encore le marché parallèle du pays, le yuan, à peine entré, peut néanmoins permettre aux différents marchands de faire des économies en l'utilisant souvent, puisqu'il est largement moins cher comparé aux autres devises.

A cet effet, le yuan peut jouer le rôle d'une devise de secours lorsque l'euro et le dollar sont en

Pré-domiciliation électronique

L'Abef explique les modalités pratiques

Les modalités pratiques de la pré-domiciliation bancaire électronique, rendue obligatoire depuis le 15 mars, comme préalable à tout acte définitif de domiciliation des opérations du commerce extérieur, ont été expliquées hier par l'Association pro-

fessionnelle des banques et établissements financiers (Abef).

L'opération, ouverte exclusivement aux opérateurs économiques «définis et reconnus» dans le commerce extérieur au sens de la législation en vigueur, passe d'abord par l'inscription de l'opérateur au site Wab pré-domiciliation de la banque de son choix auprès de laquelle il obtient un droit d'accès au site concerné, informe l'Abef dans un communiqué.

La formule électronique d'inscription invite l'opérateur à fournir tous les renseignements concernant son entreprise comme les statuts, le numéro de registre du commerce, le NIF (numéro d'identification fiscale) et la raison sociale.

L'inscription électronique terminée, une notification électronique, c'est-à-dire un mot de passe, est alors adressée à l'opérateur définissant ses droits d'accès au site pré-domiciliation.

L'Abef souligne que le client inscrit disposera dès lors d'un «accès accommodé, direct et sécurisé» pour formuler et valider sa demande de pré-domiciliation via une fenêtre à renseigner désignée «identification client».

Les renseignements à remplir portent sur le code client, la raison sociale, le NIF et le NIN (numéro d'identification nationa-

le unique), le numéro du registre du commerce, le numéro de la licence d'importation, la référence d'agrément d'exercice d'activité, la définition de l'activité (production-revente en l'état), la nature de la marchandise et enfin l'objet, le numéro, la date, le montant ainsi que les modalités de paiement de la facture.

Une option de téléchargement des documents exigibles est mise à la disposition de l'opérateur, indique l'Abef. L'agence bancaire reçoit ensuite, par voie électronique, la notification établie au niveau central et d'acceptation de traitement de la demande de domiciliation et procède,

après vérification des documents exigés par la réglementation en vigueur, à la domiciliation bancaire. L'Abef invite, à ce titre, les opérateurs économiques à se rapprocher de leurs banques respectives pour être aidés et assistés.

Appliquée conformément aux directives de la Banque d'Algérie transmises aux banques, cette mesure entre dans le cadre de l'amélioration du dispositif de contrôle et de facilitation administrative de traitement des opérations de commerce extérieur, rappelle l'Abef. En plus, la pré-domiciliation électronique va

permettre à l'administration douanière d'avoir une traçabilité des opérations de domiciliation, un partage d'informations avec les banques commerciales et la Banque d'Algérie, et surtout de cibler les opérations suspectes, avait indiqué à l'APS le directeur général des Douanes (DGD), Kaddour Bentahar. «Cela va faciliter aux douanes les opérations de prise en charge et de traitement au niveau des frontières et, donc, de gagner du temps et de faire gagner l'importateur qui verra les coûts de dédouanement baisser», avait-il souligné.

Ihsane Ch.

Situation dans la région Le Président Bouteflika préside un Conseil restreint



LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé hier dimanche à Alger, un Conseil restreint, a-t-on appris auprès de la présidence de la République. Le Conseil a été consacré notamment à la situation dans la région,

R. N.

Pré-domiciliation électronique : La liste des sites web des banques de la place

L'ASSOCIATION des Banques et Etablissements Financiers (ABEF) a rendu publique dimanche la liste des sites WEB des banques activant en Algérie à travers lesquels les importateurs et exportateurs pourront accomplir leur pré-domiciliation bancaire, une formalité rendue obligatoire depuis le 15 mars en cours.

VOICI LA LISTE DES SITE WEB, OBTENUE PAR L'APS :

- BDL : <http://www.bdl.dz>
- CPA : <https://cpa-bank.dz>
- BNA : <http://www.bna-dz.com>

- BADR : <http://www.badr-bank.dz>

- BEA : <http://www.bea.dz>

- Natixis Algérie :

<http://natixix.dz>

- Société Générale :

<http://www.societegenerale.dz>

- Al Salam Bank : <http://alsalamalgeria.com>

- AGB : <http://www.agb.dz>

- Housing Bank : <http://housingbankdz.com>

- Fransabank : <http://www.fransabank.dz>

- Al Baraka Bank : <http://albarakabank.com>

- BNP Paribas : <http://www.bnpparibas.dz>

paribas.dz

- Arab Bank PLC : www.pre-dom@arabbank.dz

- Citi Bank : <https://securefile-transfer.citigroup.com>

- Trust Bank : <http://www.trust-bank-algeria.com>

- ABC Bank : <https://www.bank-abc.com>

- HSBC : <http://www.hsbcnet.com>

- CA-CIB : <http://www.esecure-cib.com/esecure/auth/authserv-let>

(APS)

Programmes, période de cours, horaires, Bac...

Les réformes «2^e génération» à partir de 2017

■ Dès la prochaine année scolaire, les réformes 2^e génération devraient commencer à se traduire par l'élaboration de nouveaux programmes d'enseignement, la réduction à 36 semaines de la période des cours, la diminution du nombre d'élèves par classe et la limitation, de 5 à 3 jours, de la durée des épreuves du baccalauréat, annonce la ministre de l'Education.

Par Louiza Ait Ramdane

Le département de Nouria Benghebrat est en train de rendre public un travail qui est mené par la Commission nationale des programmes scolaires de 2^e génération des réformes. Une campagne d'explicitation des programmes scolaires de 2^e génération des réformes sera entamée cette semaine, fera savoir Benghebrat sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. «Nous entamons à partir de cette semaine une explicitation auprès des partenaires sociaux sur les grandes lignes de ce programme de 2^e génération des réformes dont l'essentiel relève de la problématique des valeurs», a déclaré la ministre sur les ondes de la Radio nationale. Indiquant que la Commission des programmes était composée de quelque 200 experts ayant travaillé dans 23 groupes spécialisés dans diverses disciplines, la ministre a fait état d'une «capitalisation de l'expérience depuis 2003 en matière de conception et d'élaboration des programmes».

Evoquant le nombre de semaines d'apprentissage dispensé aux élèves, la ministre s'est réjouie du climat de stabilité qui a marqué le déroulement de l'année scolaire 2015/2016, relevant que «cette année, nous allons atteindre la norme de 36



semaines, alors que nous ne faisons que 28 semaines».

Concernant l'examen du baccalauréat, la ministre prévient les élèves ayant longuement déserté les classes avant le déroulement de l'examen, qu'ils sont susceptibles de s'exposer à de dures sanctions pouvant se traduire par une décision de radiation. Elle a affirmé qu'un «changement en profondeur» sera apporté dès l'année prochaine, expliquant que la durée des épreuves va passer de 5 à 3 jours. Elle indique pour ce qui est des modalités de ce «passage», qu'un groupe de travail a été installé pour formuler des propositions à soumettre au gouverne-

ment. L'examen de 5^e se tiendra le 22 mai, suivi de celui du BEM dont les épreuves se dérouleront du 24 au 26 mai, puis la session du baccalauréat dont les épreuves sont prévues pour s'étaler du 29 mai au 2 juin, indique-t-elle. Par ailleurs, M^{me} Benghebrat annonce que le concours écrit du recrutement de 28 084 nouveaux enseignants, dont plus de 17 000, seront dirigés vers le cycle primaire, débutera vers la fin du mois d'avril. Ces derniers sont destinés à être affectés dans les nouveaux établissements réalisés en divers lieux du territoire

ou à remplacer, pour certains d'entre eux, les enseignants qui ont fait valoir leur droit à la retraite. La ministre de l'Education rappelle que 12 000 départs en retraite anticipée ont été enregistrés cette année dans le corps des enseignants contre 2 000 départs en retraite ordinaire. Pour ce qui est des préparatifs des examens de fin d'année, M^{me} Benghebrat a rassuré que «toutes les dispositions institutionnelles ont été prises», annonçant une rencontre «demain» avec l'ensemble des directeurs de l'éducation pour faire le point sur, entre autres, cette question.

L. A. R.

Situation sociale à Béjaïa Grogne dans plusieurs localités

Plusieurs mouvements de protestation ont marqué la journée d'hier à Béjaïa. Fermeture de sièges APC, de daïra et coupures de routes, etc. Autant d'actions de contestation sociale menées par des villageois à Toudja, Timezrit, Barbacha et Akfadou, à la recherche d'une vie meilleure. C'est ainsi que des dizaines de citoyens issus du village Ifrane, dans la commune de Toudja, ont fermé de nouveau le siège de la mairie hier pour exprimer leur colère contre les oppositions de quelques riverains à l'installation d'un poste maçonné pour l'alimentation du village en énergie électrique. Une opposition qui dure depuis de très longs mois et qui prive des centaines de foyers d'électricité. «Le poste maçonné n'a pas été réalisé suite à l'opposition d'une famille», nous a expliqué récemment le P/APC de Toudja, Mohand Améziane Meddour, qui semble dépassé par cette situation. Depuis, le problème n'a pas évolué puisque «une riveraine a déposé plainte en justice contre la SDE, ex-Sonelgaz, pour l'arrêt des travaux et a obtenu gain de cause», apprend-on. Ceci alors que la commission de choix du terrain est restée intransigeante sur le site en question, estimant que «c'est le seul emplacement, techniquement adéquat, pour implan-

ter ce poste». Selon le maire, «il n'y a pas de raison qu'elle s'y oppose car le poste sera réalisé sur l'accotement d'un chemin communal et ne gênera personne du moment qu'il n'empiétera sur aucune parcelle de terrain». Hier, les protestataires ont appelé à la reprise des travaux et au déblocage de la situation. Ils ont interpellé le wali afin d'intervenir pour débloquer la situation, déplorant le fait qu'ils «s'éclairent toujours à la bougie». A Timezrit, des dizaines de citoyens du village Tasga ont coupé la RN 26 à hauteur du village agricole, comme ils ont momentanément bloqué le chemin de fer, réclamant le raccordement de la commune aux réseaux Internet et gaz naturel et le revêtement du chemin du village sur environ 1,5 km. Ces derniers ont appelé que «des promesses, sans lendemain, leur ont été faites par les autorités». A Boughidhen dans la commune de Barbacha, des dizaines de citoyens ont fermé les sièges de la mairie et de la daïra pour exiger l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils réclament «le raccordement à l'eau potable à partir du barrage Tichi-Haf comme prévu, le revêtement du chemin communal menant à leur village et enfin le raccordement au réseau de gaz naturel». Le chef de daïra de Barbacha s'est rendu dans le village pour

s'enquérir de la situation des villageois et prendre les décisions qui s'imposent, apprend-on. Les habitants d'Imghadassen, issus de la municipalité d'Akfadou, ont bloqué le siège de l'APC, réclamant une distribution plus conséquente en eau potable. Le maire d'Akfadou, M. Haddadou, affirme que «la distribution d'eau potable est équitable sur l'ensemble des villages mais des gens d'Imghadassen veulent que 50% soit attribués à leur village et que le reste soit réparti sur d'autres villages de la commune. Ce qui n'est pas normal». Il a ajouté qu'«un programme de distribution d'eau potable a été élaboré lors d'un conseil communal auquel ont pris part des comités des villages et le mouvement associatif local». A souk El-Tennine, une trentaine de fellahs ont signé une demande pour l'alimentation en énergie électrique mais le projet tarde à voir le jour. Le P/APC, M. Rezkini, que nous avons contacté, dira qu'«un plan de masse a été préparé par l'APC et transmis à la SDE, ex-Sonelgaz, dont nous attendons la décision». Nous avons appris que la route a été rouverte en début d'après-midi au trafic routier qui a été paralysé pendant plusieurs heures.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Moment charnière

suite de la page Une

Les Algériens ont droit à des explications dans les règles, en forme de mesures concrètes, courageuses, de préférence. Si Chakib Khelil a été victime d'un acte de malveillance, d'un complot politique, on doit lui reconnaître cette qualité, car ce n'est que de cette façon qu'il sera réellement réhabilité, rétabli dans son honneur aux yeux de ses compatriotes. Par ailleurs, si lui-même a fait les frais d'une lutte intestine pour le pouvoir, qu'en est-il des autres mis en cause dans d'autres dossiers du même ordre? Leurs avocats ont raison de mettre en garde contre la tentation de la réhabilitation sélective. Si Chakib Khelil est innocent, tous les autres le sont aussi, quelle que soit l'affaire dans laquelle ils ont été condamnés, et à la limite quel que soit le degré de leur culpabilité réelle. Il y a eu indéniablement vice de forme, et cela doit profiter à l'accusé. La moindre des choses serait de refaire leur jugement. De toute façon, on ne peut faire comme si rien ne s'était passé. Tout cela fait que le retour de Chakib Khelil n'est pas une conclusion, mais la continuation d'un processus appelé à se poursuivre parce qu'il est déjà par trop avancé pour qu'il soit possible de l'arrêter, et encore moins d'en inverser le cours. Lui-même n'aurait pu se produire sans la réorganisation des services secrets, entre autres. L'histoire avance par ses mauvais côtés. Elle suit d'abord et de façon irrésistible les pentes de moindre résistance jusqu'à leur ultime conséquence, c'est-à-dire jusqu'au mur insurmontable où elles conduisent inéluctablement, ne laissant d'autre choix alors à une collectivité que dans le changement de direction, que dans la réforme ou dans la révolution, en d'autres termes. Avec les dernières affaires de corruption, dont l'instrumentalisation politique ne fait aucun doute, la justice algérienne est arrivée au bout de son impulsion originelle. Elle est aujourd'hui à l'arrêt, et dans un état de nudité extrême. Il lui faut faire peau neuve si elle veut retrouver crédibilité et jusqu'à la force de se tenir debout et d'aller vers l'avant.

M. H.

Logement promotionnel public (LPP)

La réouverture de la souscription «n'est pas à l'ordre du jour»

■ Le nombre de chantiers ouverts dans le cadre de ce programme destiné aux citoyens dont le salaire varie entre 106 000 DA et 216 000 DA, correspond au nombre de souscripteurs. Il n'y aura donc pas d'excédent après la réception des logements en cours de réalisation.

Par Kamel L.

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a affirmé dimanche dans un communiqué que la réouverture des souscriptions au programme de logement promotionnel public (LPP), «n'est pas à l'ordre du jour». Le communiqué a précisé que le nombre de souscripteurs du programme LPP, concernés par les décisions de pré-affectation, correspondait au nombre de projets inscrits au titre de ce programme. Le nombre de chantiers ouverts dans le cadre de ce programme destiné aux citoyens dont le

salaire varie entre 106 000 DA et 216 000 DA, correspond au nombre de souscripteurs. Il n'y aura donc pas d'excédent après la réception des logements en cours de réalisation, précise la même source.

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) avait lancé le 15 mars courant la remise des décisions de pré-affectation aux souscripteurs du programme. L'opération a permis jusque-là d'inscrire sur le site Internet, les noms de 12 000 souscripteurs de la wilaya d'Alger, 727 de Tipasa et 2 599 autres de la wilaya d'Oran, selon



Ph. DR

Appel à manifestation d'intérêt prochainement lancé

Sites touristiques à Médéa, un trésor en jachère

La direction du tourisme de la wilaya de Médéa compte lancer «prochainement» un appel à manifestation d'intérêt public en vue de mettre à la disposition des investisseurs privés des sites d'exploitation touristique, retenus dans le cadre du plan promotionnel de la wilaya, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de cette structure. Selon Moussa Zahed, le recours au fonds d'investissement privé pour la matérialisation des projets d'infrastructures touristiques, projetées dans la wilaya de Médéa, s'impose de plus en plus eu égard à la nouvelle conjoncture financière du pays, assurant que l'ouverture du secteur à l'investissement privé est «l'unique moyen de faire aboutir les nombreux projets d'infrastructures touristiques programmés à travers la wilaya». Il cite, dans ce contexte, les projets de station

climatique à El-Haoudine, dans la daïra de Tablat (nord-est), et le parc récréatif de Tibhirine, commune de Draa-Smar, à quelques kilomètres du chef-lieu de wilaya, qui, pour raisons de rigueur budgétaire, nécessitent une prise de participation de capitaux privés pour les concrétiser. Les subventions allouées à ces projets par la tutelle couvrent uniquement, d'après ce responsable, la partie réservée à l'aménagement de ces deux sites, dont les études sont déjà finalisées, alors que le volet relatif à l'équipement et aux installations d'exploitation reste à la charge du futur concessionnaire du site.

D'où l'idée de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner les candidats susceptibles d'assurer l'apport financier qui permettra de mettre en exploitation ces sites, a-t-il expliqué, précisant que la démarche

en question s'inscrit en droite ligne dans la nouvelle optique préconisée par les pouvoirs publics.

Un potentiel naturel indéniable sous-exploité

Les responsables en charge du secteur du tourisme escomptent, à travers cette action, d'arriver à une meilleure valorisation du potentiel naturel que recèle la région et à la mise en place de conditions favorables à la venue de potentiels investisseurs désireux de s'installer dans ces deux régions.

Les projets de station climatique à El-Haoudine et de parc récréatif à Tibhirine constituent, a-t-il affirmé, une opportunité indéniable pour la promotion de nouveaux produits touristiques auprès des investisseurs et des

professionnels du secteur, outre la valorisation du riche potentiel naturel que recèlent ces sites.

Culminant à 1 200 mètres d'altitude, le site d'El-Haoudine, une région montagneuse située à 105 km au nord-est de Médéa, offre une vue imprenable sur une partie des monts de l'Atlas blidéen. Le massif forestier d'El-Haoudine, qui s'étend sur plusieurs hectares, encore à l'état sauvage, représente un atout majeur pour la relance du tourisme vert dans la région, plus particulièrement le tourisme de montagne qui commence, selon ce responsable, à susciter un regain d'intérêt chez le citoyen et nécessite la mise en place d'infrastructures et de conditions d'accueil en mesure d'accompagner cet intérêt.

Le site de Tibhirine dispose également des mêmes atouts, puisqu'en sus de l'insaisissable

panorama qu'il offre sur le mont Tamesguida, il a l'avantage d'être situé à quelques mètres seulement du monastère de Notre Dame de l'Atlas, qui abritait, autrefois, une communauté de moines trappistes, installée sur place au début du siècle dernier. Sa proximité de ce lieu de culte peut jouer en faveur de ce projet et servir d'argument de visite, notamment en matière de tourisme culturel.

Fatah Y./APS

Grève des contrôleurs aériens en France Air Algérie réduit ses vols vers cinq aéroports français

AIR ALGÉRIE a réduit 20% de ses vols vers 5 aéroports français dimanche et lundi suite à une grève des contrôleurs aériens français, a indiqué la Compagnie nationale dans un communiqué.

«Suite à une grève des contrôleurs aériens français annoncée par la direction générale de l'aviation civile française (DGAC) dimanche et lundi sur cinq aéroports français (Orly, Beauvais, Lyon, Nice et Marseille) les vols de la compagnie nationale vers ces aéroports risquent d'être légèrement perturbés en raison du réaménagement de son programme de vol en le réduisant de 20% durant cette période», lit-on dans le communiqué.

Toutefois, Air Algérie rassure ses passagers que toutes les mesures sont prises pour éviter toute perturbation dans les aéroports algériens.

R. N.

Localité touristique

Bientôt un accès sans embûches à Hammam Melouane

Longtemps confrontés à une route sinueuse et pleine d'embûches, les touristes en quête de villégiature et de quiétude à Hammam Melouane, à 30 km à l'est de Blida, auront bientôt un accès facile et sans contrainte. Le projet de réalisation d'un pont pour contourner l'ancienne route jouxtant un oued souvent en crue, sera mis en service dans «les tout prochains jours», a indiqué dimanche à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Brahim Aniche. «Ce pont qui constitue le principal accès au centre-ville, sera opérationnel après l'achèvement des dernières touches d'embellissement, ce qui évitera aux automobilistes de passer sur le lit de l'oued», a-t-il ajouté, signalant que l'ancien passage «a longtemps pénalisé les visiteurs, dont un bon nombre ont cessé de se rendre

à Hammam Melouane à cause du danger qu'il représentait». La fluidité de la circulation automobile vers cette paisible localité touristique deviendra également possible, suite à la réception, au deuxième semestre 2017, du projet du tunnel devant permettre l'accès à Hammam Melouane en venant de Bougara, a encore indiqué M. Aniche, précisant que les travaux de cet ouvrage, long de 300 mètres, «ont avoisiné un taux d'avancement de 30%». «Après la mise en service du tunnel, la circulation automobile sera très fluide», a-t-il assuré, estimant que cela devra donner un nouveau souffle à l'activité touristique dans la commune. Le même responsable a fait part de la réception «avant l'été prochain» de la retenue collinaire en réalisation à Megtaâ Lazreg, qui servira à alimenter les communes de Larbâa, Ouled Slama et de Bougara en

eau potable. «Ce projet doté d'une enveloppe financière de 600 millions DA a atteint un niveau d'avancement très appréciable», a-t-il précisé. Concernant la réhabilitation des établissements publics affectés par les multiples séismes ayant secoué la commune ces derniers mois, M. Aniche a affirmé que les travaux sont actuellement en cours et touchent une dizaine de structures, dont l'école primaire Aoucha, au chef-lieu de la commune, la salle de soins, la salle de lecture, le siège de l'APC ainsi que la démolition et la reconstruction de l'annexe de la poste de Megtaâ Lazreg. «Une enveloppe de trente millions DA a été dégagée pour la réalisation de ce projet confié à une entreprise publique spécialisée, qui a entamé les travaux il y a près de deux semaines», a assuré le même responsable.

L. O.

El-Atteuf (Ghardaïa)

Réhabilitation de l'ouvrage hydraulique ancestral «Digue Ahbas»

■ Les travaux de réhabilitation de l'ouvrage hydraulique ancestral «Digue d'Ahbas» à El-Atteuf, fragilisé par les inondations qu'a connues la région du M'zab en octobre 2008, ont débuté dimanche, a-t-on appris auprès de la direction locale des ressources en eau et de l'environnement.

Par Salem K.

Confié à l'entreprise publique «Hydro Technique», ce projet de réhabilitation, qui sera réalisé en 15 mois pour un coût de 480 millions DA, traduit l'intérêt particulier qu'accordent les pouvoirs publics à la préservation du patrimoine ancestral «matériel et immatériel» de la région de Ghardaïa, classé «patrimoine sauvegardé».

Construit en 1263, à quatre km en aval de la localité d'El-Atteuf, cet ouvrage hydraulique «atypique» est classé tant sur le plan architectural qu'historique comme patrimoine matériel. Sa réhabilitation est dictée par son importance pour l'alimentation et la recharge cyclique de la nappe phréatique de la région, a expliqué le responsable des projets de la même direction, Missoum Benritab.

D'une longueur de 800 mètres linéaires (ML), d'une largeur de 7,5 ML en crête et 14 ML de largeur de l'emprise de la digue, pour une hauteur de 10 mètres, ce projet a vu son étude de réhabilitation confiée à un bureau d'études spécialisé suisse, a-t-il indiqué.

L'étude en question, qui a été achevée et approuvée, a été conceptualisée conformément aux chartes de Venise, Boulogne et de Florence, portant sur la



conservation et la restauration des monuments et sites historiques et culturels, a-t-il encore fait savoir. Elle s'articule sur la conservation de la valeur patrimoniale initiale de l'ouvrage «la digue Ahbas», en permettant de distinguer les parties originales des parties remplacées, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire de ce patrimoine hydraulique ancestral, a-t-il souligné.

Les travaux consistent à colmater la brèche centrale de la digue qui a cédé sous l'effet d'un

débit de pic supérieur à 1 000 m³/seconde, enregistré durant la crue qu'a connue la région de Ghardaïa en octobre 2008, ainsi que la restauration et le renforcement du déversoir et de la rive droite de l'oued à hauteur de la digue, a expliqué M. Benritab.

Un ouvrage pour emmagasiner 3,5 millions de m³

L'ouvrage, dont le corps de la digue est formé d'argile limoneuse, permet d'emmagasiner

quelque 3,5 millions de m³ d'eau destinées à la recharge du niveau piézométrique de la nappe phréatique et à répondre à la rareté de l'eau d'irrigation des jardins et palmeraies de la commune d'El-Atteuf, selon le même responsable.

Une fois les travaux achevés, cet ouvrage favorisera, au même titre que les trois digues de rétention édifiées en amont de la vallée du M'zab, un débit d'infiltration important des eaux de crue dans la nappe ainsi que l'écoulement des eaux de

remontée, en évitant l'asphyxie du système racinaire des palmiers, a-t-il indiqué. L'étude de la réhabilitation de cette digue, effectuée avec la participation de la société civile locale, permettra, outre d'assurer la protection de la région et les équipements existants (routes, stations d'épuration, etc.) contre les inondations, de protéger les palmeraies et autre périmètres agricoles situés en amont de l'érosion, a relevé le chef du projet.

Les efforts conjugués dans le cadre de ce projet visent, en plus de la réhabilitation de cet ouvrage hydraulique ancestral, la gestion et la préservation de l'eau et des sols, en réduisant l'érosion hydrique, ainsi que la réhabilitation du couvert végétal et l'amélioration des potentialités fourragères de l'espace pastoral, au profit de la population de la commune d'El-Atteuf et générer une plus value.

Il est attendu aussi de ce projet de réhabilitation, non seulement une contribution à l'amélioration des revenus et de la qualité de la vie de la population locale, mais aussi la création d'emplois, la protection des exploitations contre les effets des inondations, mais aussi une solution aux déséquilibres écologiques constatés ces dernières années dans la région, et la protection du système oasien en aval de la digue. S. K./APS

Randonnée

Djurdjura : cascades, grottes et paysages à perte de vue

Une randonnée dans les majestueux monts du Djurdjura, ayant protégé jadis les tribus amazighes des envahisseurs et abrité les moudjahidines durant la guerre de Libération, marque à jamais les esprits, même les plus aventuriers, et purifie les âmes avides de calme, d'air frais et de nature vierge.

Pour permettre à des jeunes de découvrir cet espace féérique et aux connaisseurs de renouer avec, la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou a organisé récemment une sortie dans la région des Ouacifs sur le parcours Tiguemounine/Ath Abdellalli, en passant par Talletat.

Alors que les premiers rayons du soleil réchauffent doucement les villages faisant monter vers le ciel des colonnes de brouillard qui caressent allégrement l'abrupt dorsal du Djurdjura, les quelques 300 participants à cette randonnée s'agitent au carrefour du village Tigounatine, lieu de rassemblement, impatients d'entamer la randonnée.

Un coup de sifflet retentit subitement appelant les participants à se rassembler. Un des organisateurs explique alors le parcours prévu, prodigue des conseils pour une sortie sans incidents et instruit les randonneurs, parmi lesquels beaucoup de novices, de suivre les guides.

Des éléments de la Protection civile étaient également de la partie pour parer à d'éventuels incidents, alors que les encadreurs des maisons de jeunes veillaient chacun sur son groupe.

Le parcours s'ouvre sur une piste boueuse, fraîchement ouverte. Au loin, le mont Talletat domine le paysage de son imposante façade rocheuse, grise et abrupte, que la neige qui a couvert le paysage alentour de son manteau blanc s'échine, vainement, à ganter.

Suivre le guide Farid Chelouaou, employé à la commune d'Ouacif et membre de l'Association les amis du Djurdjura, s'avère riche en enseignements. Il étonne et captive par ses connaissances en botanique et en histoire des sites de la région.

Généreux, il partage avec le groupe même ses connaissances culinaires et leur montre une plante comestible, appelée localement Afoujil, dont le feuillage ressemble à l'aneth sauvage.

Loin d'être monotone, le parcours choisi offre aux participants une belle palette de sites tous différents et aussi époustouflants les uns que les autres.

La moitié du parcours, la plus pénible, en raison de l'effort qu'elle exige, se déroule dans la neige et en ascension continue. Les randonneurs découvrent

avec enchantement des cours d'eau gonflés par la fonte de neige, des cascades chantantes et des grottes taillées dans la roche.

Ifri Semdhen (la grotte froide) n'a pas manqué de piquer la curiosité des randonneurs. Profonde et facile d'accès, cette grotte aux parois humides tire son nom de la fraîcheur qui y règne à l'intérieur.

«Avec une randonnée pareille, je n'ai besoin ni de téléphone ni de me connecter à Internet», ironisaient des randonneurs qui n'ont tiré leurs mobiles que pour prendre des photos.

D'autres émerveillés par la beauté du paysage ont exprimé leur joie de pouvoir participer à une activité qu'ils ne voyaient qu'à la télévision.

«Nous ne pensions pas qu'une telle activité pouvait se pratiquer chez nous et ne regardions que des documentaires en enviant les jeunes des autres pays. A présent, nous n'avons rien à leur envier», ont déclaré plusieurs jeunes.

Un ange parmi le groupe

Accompagnée de son père, la petite Basma, neuf ans, au visage angélique, était la coqueluche du groupe dont la joie et le sourire réconfortaient ses aînés.

Lors d'une halte à l'ombre d'un rocher, loin de la neige éblouissante sous les rayons du soleil, elle retire ses bottines, toutes trempées, enlève ses chaussettes, les essore avec un grand rire, dont seul les enfants ont le secret, et remet le tout pour continuer sa route sans se plaindre.

Equipée d'un bâton, elle parvient toutefois à avancer sans la moindre chute. Ses moments de peur et d'hésitation sont vite dissipés par les encouragements des adultes : «Tu es plus forte que nous, nous sommes tous tombés, mais pas toi».

Basma reprend son bâton et poursuit fièrement son chemin sans abandonner une bouteille qu'elle a remplie de neige, en guise de «souvenir».

Equipés, les pompiers de l'unité d'Ouacifs suivent les randonneurs d'un œil vigilant, prêts à intervenir. Ils leur tendent la main pour leur faire traverser les sites difficiles.

Ce comportement n'a pas laissé de glace les randonneurs qui les ont gratifiés d'une longue et forte ovation, pour les remercier de leur disponibilité et l'attention qu'ils leur ont accordée.

Les randonneurs arrivent au village Ath Abdellalli relevant de la commune d'Ait Boumahdi, la tête pleine de belles images et impatients de revenir.

Yacine H.

Tissemsilt

Remise des clés de 400 logements sociaux locatifs à leurs bénéficiaires

■ Les clés de 409 logements sociaux locatifs ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune de Khemisti, dans la wilaya de Tissemsilt.

Par Salim L.

La cérémonie de remise des clés et des arrêtés d'attribution des logements a été présidée par le wali de Tissemsilt, Abdelhamid Ghazi, et ce, à l'occasion de la célébration de la journée de la Victoire, coïncidant avec le 19 mars de chaque année.

L'opération s'est déroulée dans une ambiance de fête et d'allégresse durant laquelle les bénéficiaires ont fait part de leur bonheur de bénéficier de logements sociaux après des années d'attente.

Lors d'un point de presse, Abdelhamid Ghazi a indiqué que la wilaya de Tissemsilt a bénéficié de 23 000 logements, tous programmes confondus, dont 8 000 logements sociaux locatifs ont déjà été réceptionnés, ajoutant que plus de 3 000 logements du même type ont été attribués durant l'année 2015 et le premier trimestre de

2016. Le chef de l'exécutif a, par ailleurs, souligné que plus de 8 000 logements publics locatifs sont en cours de réalisation et seront bientôt réceptionnés.

Le wali de Tissemsilt a, en outre, indiqué que le programme de logements dans la wilaya a connu quelques perturbations en raison du manque d'assiettes foncières, ce qui a relativement retardé le lancement de certains programmes de construction de logements.

A ce problème s'ajoute celui du manque de moyens de réalisation.

Toutefois, le wali a assuré que cette situation connaîtra une nette amélioration avec l'installation d'une nouvelle équipe au niveau de l'OPGI local.

Par ailleurs, les autorités de la wilaya ont procédé à la mise en service du réseau de gaz de ville au niveau de 146 logements, sis dans la localité de



Ph. > D. R.

Guergour, dépendante de la commune de Khemisti.

La célébration de la journée de la Victoire dans cette commune a été, en outre, marquée par la pose de la première pierre pour la réalisation d'un groupement scolaire baptisé «19 mars 1962» et l'inauguration de la subdivision de l'agriculture de cette commune, ainsi que la plantation d'arbustes décoratifs près de la salle omnisports.

D'autre part, la place publique de la commune de Khemisti portera désormais le nom de Mohamed Khemisti et

la cité des 410 logements celui du moudjahid Ghar Chaïr Abdelkrim dont la famille a été honorée.

Une exposition à caractère historique et artistique et un spectacle de rue «Epopée de l'Algérie» ont également marqué les festivités du 19 mars lors desquelles plusieurs membres de la famille révolutionnaire ont été honorés, ainsi que les vainqueurs des différentes compétitions organisées à cette occasion.

S. L./APS

Djelfa/ Agroalimentaire

Lancement de la réalisation de deux projets d'investissement

La réalisation de deux projets d'investissement privés dans l'agroalimentaire a été lancée dans la zone d'activités industrielles de la daïra de Messaâd (75 km au sud de Djelfa), a-t-on constaté. Les autorités de la wilaya ont procédé à la pose de la première pierre de réalisation de ces deux projets, à la faveur des festivités de célébration de la journée de la Victoire, qui ont donné lieu à la présentation des cartes techniques de ces investissements privés.

Il s'agit, pour le premier, d'une unité de conservation et d'emballage de fruits et légumes, alors que le second porte sur une unité de transformation de produits agricoles, a-t-on indiqué sur place. Selon sa carte technique, l'unité de conservation et d'emballage de fruits et légumes s'étendra sur une surface de plus d'un hectare. Outre un espace de refroidissement, elle comptera, également, un espace pour la transfor-

mation de produits agricoles locaux, dont l'abricot notamment. En effet, cette unité industrielle va contribuer à une revalorisation de l'abricot, dont la production a toujours enregistré un surplus dans la wilaya.

L'unité, qui va générer près de 400 nouveaux emplois, va accompagner les agriculteurs, par l'acquisition de leur production saisonnière en la matière. Quant à la deuxième unité industrielle prévue à Messaâd, elle a été affectée d'une enveloppe de 500 millions de DA, pour sa concrétisation dans un délai de six mois, elle sera dédiée à la transformation industrielle de produits agricoles locaux, dont l'abricot et le poivron.

Cette opportunité a donné lieu à l'inspection par les autorités locales d'une usine privée spécialisée dans la sculpture sur pierre, dont la réputation de la qualité des produits a dépassé les frontières de Djelfa. La célébration de la journée de la Victoire à Djelfa a

également donné lieu à la mise en service, à Messaâd, d'un réservoir et d'une pompe à eau, au profit de nombreux quartiers de la ville. La récompense des équipes lauréates du tournoi sportif dédié à la mémoire de l'ex-président de cette Assemblée populaire communale, le défunt Dahmane Mohamed, dont le nom a été également donné à la place publique de la ville de Messaâd, figure également parmi les activités de la journée.

Les autorités ont procédé également à Messaâd à la baptismation d'un quartier de la ville du nom de «19 mars, fête de la Victoire», parallèlement à l'inauguration d'un service biométrique, d'un siège pour Algérie Télécom, et d'un autre relevant de la SAA, avant de donner le coup d'envoi des travaux de confortement de la route reliant la cité Demd à la RN1A.

Hani A./Agences

Ghardaïa

1 700 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Quelque 1 700 foyers situés sur le site dit la zone des Sciences, empiétant sur le territoire des communes de Bounoura et d'El-Atteuf (10 km de Ghardaïa), ont été raccordés au réseau de gaz naturel, a-t-on constaté.

L'opération de mise en gaz, qui s'est déroulée en présence des autorités locales, à l'occasion de la célébration du 54^e anniversaire de la fête de la Victoire (19 mars 1962), a nécessité la réalisation d'un réseau de

distribution de plus sept kilomètres linéaires (7 km) et mobilisé une enveloppe de plus de 70 millions DA, a indiqué le directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz centre (SDC-filiale de Sonelgaz). Le raccordement de ce site, mitoyen au campus universitaire de Ghardaïa et qui constitue l'extension naturelle des tissus urbains des communes voisines de Bounoura et El-Atteuf au réseau de gaz naturel a été accueilli avec une «grande satis-

faction» par la population, visiblement soulagée après les difficultés rencontrées dans l'approvisionnement en gaz butane. Les autorités locales ont également procédé, sur le même site, au raccordement de quelque 200 habitations, nouvellement construites, au réseau de distribution de l'énergie électrique. Un montant de 320 millions DA a été dégagé par la SDC pour l'année 2016, afin de répondre à la demande sans cesse croissante et au renforcement du réseau de

distribution de l'électricité à travers la wilaya de Ghardaïa, a-t-on fait savoir. La wilaya de Ghardaïa dispose de 2 595 km de réseau électrique de moyenne tension, 2 252 km de réseau de basse tension, 2 691 postes transformateurs, avec 120 675 abonnés au réseau électrique, en plus de 1 480 km linéaire de réseau de gaz naturel avec 69 000 abonnés, a indiqué le directeur de la Société de distribution, Ahmed Brahimi.

Fateh J.

Ain Témouchent La nouvelle gare de Beni Saf baptisée au nom du chahid Said Soufari

LA NOUVELLE gare ferroviaire de la ville côtière de Beni Saf (30 km d'Ain Témouchent) a été baptisée, samedi, au nom du chahid Soufari Saïd, lors d'une cérémonie marquant la célébration du 54^e anniversaire de la fête de la Victoire. La cérémonie de baptismation s'est déroulée en présence des autorités locales ainsi que de représentants de la famille révolutionnaire et de la famille du chahid qui a été honorée en cette circonstance par le wali d'Ain Témouchent. Inaugurée le 14 décembre écoulé, en même temps que la nouvelle ligne ferroviaire reliant la ville au réseau national par le ministre des Transports, Boujemaâ Talai, la nouvelle gare de Beni Saf constitue un espace moderne doté de toutes les commodités pour les voyageurs qui peuvent, désormais, se rendre par train à n'importe quelle destination desservie par le rail. Trois rotations/jour relient déjà Beni Saf à Oran, outre des trajets entre la ville côtière et le chef lieu de wilaya Ain Témouchent. Quatre autres cérémonies de baptismation aux noms de chahada de la guerre de Libération nationale ont été également effectuées à cette occasion et concernent, notamment, une unité de la Protection civile à Beni Saf qui portera le nom du martyr Ali Kezzouli, deux cités d'habitation et une salle polyvalente de sport de la commune Emir Abdelkader. Dans la commune de Sidi Safi, les autorités locales ont procédé à l'inauguration de la nouvelle maison des jeunes chahid Bensafi Ahmed Ould Safi. Plusieurs manifestations culturelles et sportives ont été également organisées à cette occasion dans la wilaya d'Ain Témouchent.

R.R.



Sahara occidental

L'attitude du Maroc contre la Minurso constitue «un précédent très dangereux»

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, a averti que la nouvelle attitude du Maroc relative aux mesures prises vis-à-vis de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) constituait «un précédent très dangereux qui remet en question le mandat du Conseil de sécurité de l'ONU dans le maintien de la paix et la sécurité dans le monde».

Les nouvelles mesures de Rabat sont «sans précédent»

LES MESURES de rétorsion prises par le Maroc contre la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) sont «sans précédent» et affectent sa capacité à s'acquitter de son mandat, a dénoncé l'Organisation des Nations unies (ONU). «Le mandat de la Minurso a été donné par le Conseil de sécurité. Ce à quoi nous assistons est sans précédent», a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, au cours d'un point de presse. M. Dujarric a indiqué que «la Mission permanente du Maroc à l'ONU a remis à M. Ban et à l'Union africaine, une liste de 84 membres internationaux des effectifs civils de la Minurso qui doivent quitter le royaume du Maroc sous trois jours». Dans une tentative ratée pour amener Ban Ki-moon à changer sa position sur le conflit au Sahara occidental, le Maroc a annoncé mardi dernier qu'il allait réduire de manière importante la composante civile de la Minurso, en particulier la branche politique, et de cesser avec effet immédiat sa contribution financière à cette mission. Le ministère des Affaires étrangères marocain a également fait savoir, via un communiqué, qu'il allait retirer ses contingents engagés dans les opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU.

H. B./APS

«concernement presque la quasi totalité du personnel civil expatrié de la Minurso», en ajoutant qu'il «devient pratiquement impossible pour la mission de remplir son mandat sur une période prolongée dans le temps» avec cette importante réduction du personnel. En attendant, les départements du maintien de la paix et de l'appui aux missions continuent de faire des plans de contingence pour un ensemble de situations possibles compte tenu de ce qui a été annoncé par les autorités marocaines, a-t-il précisé. «C'est une décision unilatérale que j'estime en contradiction avec les obligations internationales du Maroc», a affirmé le porte-parole de Ban Ki-moon, en soulignant que tous les différends survenus jusqu'ici entre l'ONU et les pays accueillant des missions de maintien de la paix ont été résolus d'une façon consensuelle et sur une période étalée dans le temps. Jeudi, le Secrétaire général de l'ONU a fait un point de situation avec le Conseil de sécurité, au cours d'une réunion à huis clos, pour évaluer l'impact potentiel de cette décision et réfléchir à des mesures pour y faire face.

H.B.

PH: DR



elle a prié instamment le Conseil de sécurité de «réaffirmer le mandat entier de la Minurso, y compris l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», insistant sur la nécessité pour la communauté internationale dans son ensemble, de continuer à fournir un appui sans réserve aux efforts déployés par M. Ban Ki-moon, et son Envoyé personnel, Christopher Ross, «vers la concrétisation de la solution au conflit conformément à la légalité internationale».

Dans une tentative ratée pour amener le chef de l'ONU à changer sa position sur le conflit au Sahara occidental, le Maroc a annoncé mardi dernier qu'il allait réduire de manière importante la composante civile de la Minurso, en particulier la branche politique, et de cesser avec effet immédiat sa contribution financière à cette mission. Le ministère des Affaires étrangères marocain a également fait savoir, via un communiqué, qu'il allait retirer ses contingents engagés dans les opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU.

H. B./APS

Par Hatem B./APS

La Mission permanente du Maroc à l'ONU a remis jeudi au Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, et à l'UA, une liste de 84 membres internationaux des effectifs civils de la Minurso qui doivent quitter le Maroc sous trois jours. «M^{me} Dlamini-Zuma a appris avec stupéfaction la décision de Rabat de réduire le personnel de la Minurso, y compris les éléments

de l'UA», a indiqué l'organisation panafricaine dans un communiqué, mettant en garde contre un tel acte.

M^{me} Dlamini-Zuma a souligné que la décision marocaine allait «compliquer davantage l'impasse actuelle dans le processus de paix, raviver les tensions au Sahara occidental et menacer la sécurité régionale à un moment où la communauté internationale se mobilise pour trouver une solution définitive au conflit (qui

oppose le Maroc au Front Polisario, ndr) conformément à la légalité internationale». «La présence et le fonctionnement de la Minurso au Sahara occidental sont conformes à la résolution du Conseil de sécurité 690 du 29 avril 1991», a rappelé M^{me} Dlamini-Zuma, appelant ce dernier à «assumer pleinement sa responsabilité en la matière et demander au Maroc de revoir sa décision concernant le retrait du personnel de la Minurso». Aussi,

Tunisie

Deux terroristes tués à Ben Guerdane

Deux terroristes ont été abattus dans de nouveaux affrontements survenus dans la ville tunisienne de Ben Guerdane (sud-est), a indiqué une source officielle, citée par des médias.

«Les forces sécuritaires et militaires ont donné l'assaut contre une maison près de la ville de Ben Guerdane, après un échange de tirs avec des terroristes retranchés dans cette maison appartenant à l'un de ces derniers», a indiqué une source sécuritaire, citée par la TAP, précisant que «deux corps calcinés ont été découverts dans la maison». Par ailleurs, des sources médicales de l'hôpital régional

de Ben Guerdane ont affirmé à l'agence TAP que «quatre blessés légers, trois civils et un sécuritaire, ont été admis à l'hôpital». Des dizaines de terroristes lourdement armés avaient attaqué le 7 mars dernier à l'aube la caserne militaire ainsi qu'un poste de police et un poste de la Garde nationale dans cette ville de 60 000 habitants toute proche de la frontière. Dans les assauts et les opérations sécuritaires qui ont suivi, 49 «terroristes», 13 membres des forces de l'ordre et sept civils ont été tués selon un bilan officiel. Huit terroristes ont également été arrêtés. D'importants renforts des différentes forces

de sécurité, notamment le corps d'élite de l'armée tunisienne, ont été dépêchés dans la région, en plus de l'intensification des patrouilles terrestres et aériennes. Les autorités tunisiennes avaient annoncé la fermeture des postes frontaliers à Ras Jedir et Dehiba, les deux principaux points d'accès à la Libye. Des sources officielles avaient fait savoir que les opérations de ratissage et de sécurisation totale demanderont «un temps relativement long», au vu de l'étendue de la région et de sa proximité de la frontière libyenne.

Asma F./Agences

Déménagement du gouvernement d'unité vers Tripoli

La Libye face à des obstacles

Le gouvernement libyen reconstruit par la communauté internationale a mis en garde dans un communiqué contre «le fait d'imposer le gouvernement d'unité», expliquant qu'une telle initiative augmenterait les divisions dans le pays. «Le gouvernement libyen met en garde la communauté internationale contre les initiatives prises par certaines parties internationales pour imposer ce gouvernement, sans respecter l'accord politique», indique le communiqué. Fayez Serraj, le

Premier ministre du gouvernement d'unité et chef du Conseil présidentiel, a annoncé jeudi sur une chaîne de télévision libyenne que son gouvernement sera dans la capitale Tripoli dans quelques jours. M. Serraj a expliqué que le Conseil avait un plan, impliquant les forces de police et militaires dans la capitale et certains groupes armés, ainsi que les Nations unies, afin de garantir et faciliter le déménagement du gouvernement dans la capitale. La Libye fait face à une division

politique avec deux pouvoirs politiques rivaux, l'un à l'ouest et l'autre à l'est, qui luttent pour la légitimité depuis la guerre civile de 2014 qui a relancé le Congrès général national (Parlement) dont le mandat avait expiré. Le communiqué indique qu'une telle initiative «approfondira les crises politiques et économiques du pays et augmentera la situation de division». Lundi dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a réaffirmé la nécessité que le gouvernement d'union nationale

libyen siège dans la capitale Tripoli «après la prise de mesures pour garantir sa sécurité». Le gouvernement d'entente nationale en Libye «doit être basé dans la capitale Tripoli, après la prise de mesures pour garantir sa sécurité», a souligné le Conseil sur le site officiel de l'ONU. Le Conseil de sécurité a en outre encouragé le Conseil présidentiel libyen à «travailler rapidement à cette fin dans l'intérêt du peuple libyen».

R.M.

Attentat du 13 novembre à Paris

Le terroriste Abdeslam, en prison à Bruges, refuse d'être livré à la France

■ Salah Abdeslam, suspect-clé des meurtriers attentats de Paris arrêté à Bruxelles, passe sa première nuit en prison en Belgique après avoir refusé son extradition vers la France, ce qui n'empêchera pas son transfèrement.

Par Ali O.

Salah Abdeslam était l'homme le plus recherché d'Europe depuis les attentats jihadistes du 13 novembre, qui ont fait 130 morts et des centaines de blessés dans la capitale française, jusqu'à son arrestation vendredi à Bruxelles. Il a été transféré samedi à la prison de Bruges, dans le nord de la Belgique.

Il a déclaré aux enquêteurs belges qu'il «*voulait se faire exploser au stade de France*» à Paris le soir des attentats mais qu'il avait fait «*machine arrière*», a déclaré le procureur de Paris, François Molins.

Son frère, Brahim Abdeslam, s'est fait exploser le 13 novembre dans l'est de Paris.

Salah Abdeslam, Français âgé de 26 ans, apparaît «*comme ayant eu un rôle central dans la constitution des commandos du 13 novembre*» et «*dans la préparation logistique des attentats*», a précisé le procureur lors d'une conférence de presse à Paris.

Il avait abandonné une ceinture explosive dans le sud de la capitale française, appelé à la rescousse deux amis bruxellois et échappé à trois barrages policiers sur la route vers Bruxelles, où sa trace s'était perdue, a relaté le procureur.

Le groupe Etat Islamique (EI) ayant revendiqué les attentats de Paris, Salah Abdeslam a été

inculpé de «*participation à des assassinats terroristes*» et de «*participation aux activités d'un groupe terroriste*», a annoncé le parquet belge.

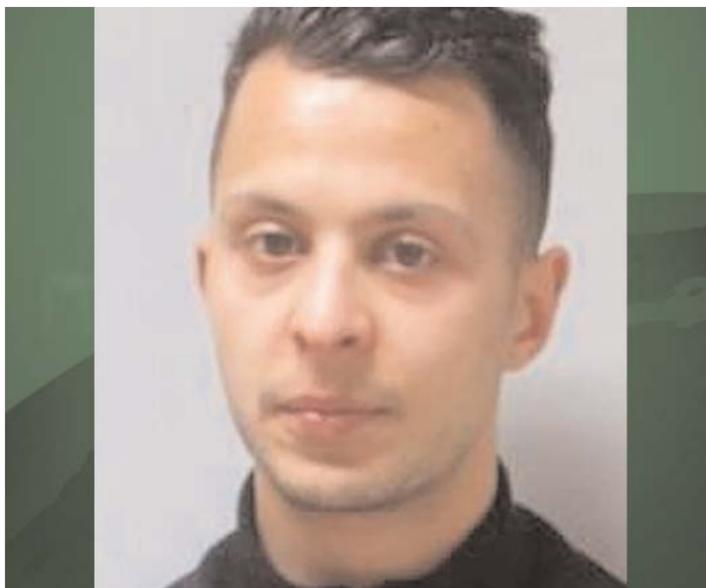
Un complice, «*le soi-disant Mounir Ahmed Alaaj, alias Amine Choukri*», arrêté en même temps que lui, a été inculpé des mêmes chefs d'accusation et placé en détention.

Salah Abdeslam «*collabore avec la justice belge*», a déclaré son avocat Sven Mary, précisant que son client, qui s'est vu notifier un mandat d'arrêt européen émis par la justice française, «*refusera son extradition vers la France*».

Au lendemain de son arrestation, la France a déployé des forces supplémentaires pour «*optimiser*» les contrôles à ses frontières, a annoncé samedi le ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, jugeant «*extrêmement élevée*» la menace d'attentat.

Depuis le rétablissement des contrôles frontaliers le soir des attentats du 13 novembre, «*près de 5 000 policiers*» ont été déployés aux frontières françaises, a dit M. Cazeneuve sur la chaîne privée TF1.

«*Ce soir j'ai adjoint à ces 5 000 policiers des forces complémentaires pour optimiser encore ce contrôle, compte tenu des informations que nous avons échangées avec Interpol*», a-t-il déclaré.



L'organisation internationale de la police criminelle a en effet conseillé à ses 190 pays membres une vigilance accrue aux frontières, car des complices pourraient être tentés de fuir.

Salah Abdeslam doit passer mercredi devant la Chambre du conseil, une juridiction d'instruction où son mandat d'arrêt belge «*sera prolongé*» d'un mois, selon

son avocat. Puisqu'il refuse d'être remis à la France, il devra comparaître à nouveau dans les 15 jours, selon M^e Mary.

Mais ce refus ne bloquera pas son transfèrement, et la décision d'autoriser sa remise à la France interviendra au maximum «*dans un délai de 60 jours à compter de son arrestation*», ou de 90 jours en cas de recours, a déclaré le

ministère français de la Justice.

Pendant quatre mois, Salah Abdeslam a réussi à se terrer, jusqu'à ce qu'une perquisition de routine mardi, dans un appartement de la commune bruxelloise de Forest, permette de le localiser.

Accueillis par des tirs d'armes automatiques, les policiers ont abattu un Algérien de 35 ans, Mohamed Belkaïd. Mais deux autres hommes ont réussi à s'échapper.

Il n'est pas confirmé que Salah Abdeslam était l'un des fuyards, mais les enquêteurs ont bénéficié d'une imprudence : une surveillance téléphonique a permis d'intercepter un appel de l'ennemi public numéro un à des proches du quartier bruxellois de Molenbeek chez qui il avait trouvé refuge, selon des sources policières.

Selon une source proche de l'enquête, la police a reçu un appel d'une personne disant avoir été contactée par quelqu'un se présentant comme Salah Abdeslam et réclamant une planque. C'est dans cette planque qu'il a été capturé, non armé. A. O.

Cuba

Visite historique de Barack Obama

Le président américain Barack Obama a tourné une page historique en se rendant à Cuba, un des derniers bastions du communisme avec lequel il entend mettre fin à plus de cinq décennies d'antagonisme forcé. En débarquant hier vers 17h00 locale (21h00 GMT) sur le tarmac de l'aéroport Jose Marti à La Havane, Obama est devenu le premier dirigeant américain en exercice à venir sur l'île depuis Calvin Coolidge, en 1928.

Accompagné de son épouse Michelle et de leurs deux filles Malia et Sasha, il se déplace avec un double objectif : aller à la rencontre du peuple cubain et consolider le spectaculaire rapprochement engagé fin 2014 avec le Cuba de Raul Castro.

Promoteur du dialogue en matière de diplomatie, le président américain, qui ira ensuite en Argentine, veut aussi redorer l'image de son pays en Amérique latine, ternie par des années d'interventionnisme dans son ancien pré carré.

Dans cette optique, le vieil ennemi cubain constitue le symbole parfait d'une nouvelle relation avec le continent, et, au moment de boucler son second mandat, M. Obama souhaite avancer le plus possible sur ce dossier afin de compliquer tout retour en arrière, quel que soit son successeur en 2017.

C'est cet objectif qui a conduit la Maison-Blanche à décréter ces derniers mois une série de mesures assouplissant l'embargo imposé à l'île depuis 1962, dont la levée totale dépend du Congrès. La chaîne hôtelière Starwood a annoncé samedi soir avoir obtenu le feu vert du

Département du Trésor pour ouvrir deux hôtels à La Havane, devenant la première multinationale américaine à s'installer à Cuba depuis la révolution castriste de 1959. Le temps fort de la visite du président américain sera son discours demain mardi dans un grand théâtre de La Havane, devant les caméras de la télévision cubaine. Désireux de donner des gages à ses concitoyens, M. Obama a obtenu de pouvoir rencontrer des dissidents demain, et prévenu qu'il évoquerait «*directement*» les droits de l'Homme avec Raul Castro, qui a succédé à son frère Fidel voici presque 10 ans.

A la veille de son arrivée, plusieurs dissidents de premier plan ont appelé le président américain à promouvoir «*un changement radical*» afin de «*stopper la répression et le recours à la violence physique*» contre l'opposition, illégale sur l'île. A La Havane, si l'effervescence est palpable, beaucoup de Cubains ayant vécu le débarquement raté de la baie des Cochons en 1961 et la crise des missiles de 1962 peinent encore à réaliser que l'impossible va se produire. «*Un président des Etats-Unis à Cuba (...) probablement accueilli avec des sourires, des applaudissements et des groupes musicaux ! Jamais dans nos rêves ou nos cauchemars nous n'imaginions voire quelque chose de tel de notre vivant*», confie le célèbre écrivain Leonardo Padura, 60 ans, dans le blog d'informations Cafefuerte. Dans les rues de la capitale, les drapeaux américains ont fleuri ces derniers jours. Un restaurant de la vieille

ville a même osé imprimer une large pancarte présentant Raul Castro et Barack Obama côte à côte. «*Pour autant que je me souvienne, il n'y a jamais eu de portrait d'un président américain auparavant sur la voie publique*», se vante son propriétaire, Miguel Angel Morales.

Malgré l'engouement entourant cette visite longtemps impensable, les changements espérés par Washington pourraient tarder à se concrétiser.

Jeudi, le ministre cubain des Affaires étrangères a rappelé, dans une allocution pleine de fermeté, que La Havane n'était pas disposée à évoquer les thèmes relevant de sa stricte souveraineté.

«*Personne ne peut prétendre que Cuba doit renoncer à un seul de ses principes (...) pour avancer vers la normalisation*», a-t-il martelé.

La visite impromptue du président vénézuélien Nicolas Maduro vendredi et samedi à La Havane a envoyé un autre message aux Américains : celui de la solidarité indéfectible de Cuba vis-à-vis de son allié socialiste, toujours prompt à manier la rhétorique anti-impérialiste. Avant de quitter le pays pour Buenos Aires demain après-midi, M. Obama doit assister à un match de baseball entre la sélection nationale de Cuba et l'équipe des Tampa Bay Rays, de la Ligue majeure de baseball (MLB) américaine. Puis ce seront les Rolling Stones qui viendront samedi profiter du vent nouveau dans le pays communiste, pour un grand concert gratuit.



Points chauds

Désordre

Par Fouzia Mahmoudi

Neuf candidats sont sur les rangs pour les élections primaires de la droite et du centre de décembre prochain en France. Neuf candidats qui représentent chacun une vision différente de la droite et qui espèrent chacun de son côté remporter le gros et être désignés par les militants et sympathisants comme le candidat officiel des élections présidentielles d'avril 2017. Or, parmi ces neuf candidats, seulement l'un d'entre eux fait office de favori en ce moment. Alain Juppé étant en effet présenté par tous les sondages effectués ces derniers mois comme le gagnant probable du scrutin de décembre prochain. Pourtant, rien n'est encore joué et tous espèrent, si ce n'est gagné, remporter assez de suffrages pour peser plus tard lors de la campagne présidentielle et pour s'assurer une place de choix dans un éventuel gouvernement de droite. Mais le plus frappant dans cette liste de candidats est l'absence remarquée de Nicolas Sarkozy qui ne s'est toujours pas officiellement déclaré. Il est vrai qu'il est dans son habitude de ne se déclarer que très tardivement. Il avait fait la même chose en 2012 et ne s'était déclaré officiellement que quelques semaines seulement avant la date fatidique. Une stratégie qui néanmoins ne lui avait pas réussi et qui lui avait, entre autre chose, peut-être coûté sa réélection au profit du candidat socialiste, François Hollande. Toutefois, il semblerait que l'écart entre Nicolas Sarkozy et Bruno Le Maire se resserre dans les intentions de vote à la primaire, tandis que Juppé cavale toujours en tête, à en croire un sondage paru cette semaine. Le maire de Bordeaux totalise 41% d'intentions de vote, en légère baisse par rapport au mois précédent (43%). Nicolas Sarkozy est toujours deuxième avec 23%, mais connaît une forte baisse par rapport à la précédente enquête : le président du parti Les Républicains a perdu 5 points (28%). Derrière lui, Bruno Le Maire connaît une ascension forte depuis la déclaration de sa candidature, à 16%, gagnant ainsi 7 points et passant devant François Fillon, à 9%, qui perd un point. Plus globalement, près d'un électeur sur quatre (24%) envisage de participer à la primaire de la droite. Un sur dix se déclare certain de le faire. Reste à savoir qui profitera de ces votes et quelle incidence cela aura sur la cohésion de la droite, fragile et désordonnée malgré sa position de force due au rejet que suscite actuellement le Parti socialiste chez les Français. F. M.



Poésie

L'Italien Claudio Pozzani hôte du «Rendez-vous avec la poésie»

■ Un récital mêlant la puissance de l'interprétation aux questionnements intimes et existentiels a été animé samedi à Alger par le poète italien Claudio Pozzani à l'occasion du «Rendez-vous avec la poésie», une rencontre lancée récemment par le ministère de la Culture.

Par Adéla S./APS

Célébrant deux jours à l'avance la Journée mondiale de la poésie, instituée depuis 1999 par l'Unesco, ce récital a permis au public de découvrir l'œuvre de ce poète originaire de la ville de Gênes (Italie) à travers des textes traduits en arabe et lus par le comédien algérien Tarek Bouarara.

Accompagnés du jeune violoncelliste Okba Hammouche, le poète et le comédien ont alterné des lectures de textes évoquant l'obsession du temps qui passe, les premiers instants de la venue au monde ou encore la rencontre amoureuse.

Ces lectures ont surtout été l'occasion d'apprécier le talent d'interprète de Claudio Pozzani grâce à sa déclamation très particulière, à la fois sonore et ges-



Ph. DR

tuelle, une «théâtralité» qui a permis de transmettre les émotions contenues dans les textes malgré la barrière de la langue, se sont accordés à dire des specta-

Cette manière d'aborder la poésie comme un «spectacle vivant», par un «retour à l'oralité» peut constituer une réponse à la «crise» que traverse le marché de l'édition de cet art à travers le

monde, a d'ailleurs, estimé le poète italien lors du débat organisé après le récital.

Claudio Pozzani qui répondait à une question sur les objectifs de l'institution par l'Unesco de la Journée mondiale de la poésie a également estimé que cette crise ne concernait pas seulement la poésie, mais «la culture en général» dans un monde matérialiste où, a-t-il dit, «le verbe "avoir" a pris le dessus sur le verbe "être"».

Fêtée le 21 mars de chaque année, la Journée mondiale de la poésie a pour objectifs, entre autres, de «soutenir les efforts des éditeurs», de «promouvoir le retour à l'oralité(...) aux spectacles vivants» et à rétablir le «dialogue entre la poésie et les autres arts».

Né en 1961 Claudio Pozzani est également romancier et musicien de rock.

Très engagé pour les lectures publiques de poésie, il dirige depuis 1995 le Festival international de la poésie de Gênes, considéré comme un des plus importants rendez-vous européens de la poésie.

Lancé début mars par le ministère de la Culture et l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda), le «Rendez-vous avec la poésie» a déjà rendu hommage pour sa première édition au grand poète algérien Djamel Amrani (1935-2005) et abordera le 29 mars prochain la poésie targuie.

A. S./APS

Une nouvelle génération de spécialistes est née

L'œuvre de Kateb Yacine appréciée partout dans le monde

Les dernières années ont vu l'émergence d'une nouvelle génération de spécialistes de l'œuvre littéraire de l'auteur de «Nedjma», ont soutenu les participants au 7^e forum international sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine (1929-1989), ouvert samedi après-midi à Guelma.

Les intervenants lors du premier jour de cette rencontre de trois jours, organisée au théâtre régional Mahmoud-Triki, ont souligné que des académiciens, des universitaires, des hommes de lettres et de culture sont de plus en plus nombreux, d'une année à l'autre, à s'intéresser et à traiter de l'œuvre katébiennne.

Mansour Mehenni, de Tunisie, président du conseil scientifique du forum placé sous le signe «théâtralité et théâtralisation dans l'œuvre de Kateb Yacine», a estimé que l'œuvre de cet écrivain «ne suscite plus seu-

lement l'intérêt des chercheurs de sa génération, ou de ceux qui l'ont connu, mais également celui d'une nouvelle génération, séduite par la richesse et la beauté de ses écrits».

L'universitaire tunisien a également relevé que le forum sur Kateb Yacine a réalisé, sur le plan de la qualité des débats, «un bond considérable», en particulier depuis la 4^e édition, permettant à cette rencontre annuelle de gagner en retentissement aussi bien dans le monde arabe que dans le reste du monde.

De son côté, Alain Massé, expert international en communication et ancien directeur général délégué à la stratégie et au développement de Radio France, a traité, dans une communication intitulée «Webographie», de la présence de Kateb dans la toile de l'internet. «Il suffit de taper Kateb Yacine sur Google pour se rendre compte que plus de 372 000 recherches ont été effectuées autour

de ce nom», a-t-il indiqué.

Le forum, annuellement organisé par l'association locale de promotion du tourisme et de la culture, donnera lieu, durant les trois jours de travaux, à une vingtaine de conférences animées par des universitaires et des chercheurs venus de France, d'Autriche, de Tunisie, du Maroc et de plusieurs universités du pays.

L'ouverture de cette 7^e édition ayant coïncidé avec la célébration du 54^e anniversaire de la fête de la Victoire, une soirée poétique et musicale devait être animée par des artistes algériens, tunisiens et marocains.

Une soirée qui sera ponctuée par l'annonce des lauréats du Prix international Kateb-Yacine pour la poésie et le roman en langues arabe et française.

Siham N.

Manifestation

Mostaganem vit au rythme des «cadets de la musique andalouse»

La 5^e édition de la manifestation culturelle «Les cadets de la musique andalouse» s'est ouverte samedi soir à la maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki de Mostaganem avec la participation de huit troupes venues de plusieurs wilayas du pays. Des morceaux de musique andalouse ont été interprétés lors de l'ouverture de cette manifestation culturelle par le groupe de l'Association «wichah El Andalou» en présence des autorités locales, de familles mostaganémoises et d'amoureux de ce

genre musical. Durant trois jours, le public de Mostaganem sera au rendez-vous avec des concerts musicaux animés par les associations «Nassim Essabah» de Cherchell (Tipasa), l'association culturelle et artistique «El Kourtoubia» de Tlemcen et l'association «El Assala» de musique andalouse de Mohammadia (Mascara) et la «Ziria andalouse» de Miliana, ainsi que «Alwane El Andalou» d'Alger et «Rahiq El Andalou» d'Oran et «Azour» de Mostaganem. Un jury composé de trois membres évaluera la

prestation de chaque participant à cette manifestation musicale qui a pour objectif d'encourager et de former les jeunes talents et de soutenir les associations activant dans le genre andalou pour sa préservation et sa transmission aux jeunes générations, ont souligné les organisateurs de cette manifestation. Pour rappel, l'association «Ibn Baja» de Mostaganem a décroché, l'année dernière, la première place lors de la 4^e édition de cette manifestation.

Racim C.

Sidi Bel-Abbès

Les poètes maghrébins à l'honneur

Les travaux d'un deuxième colloque maghrébin de la pensée et de la littérature ont débuté samedi à Sidi Bel-Abbès avec la participation de nombreux poètes nationaux et étrangers, de professeurs et chercheurs de plusieurs universités du pays.

Placé sous le thème «Sidi Bel-Abbès, berceau de la pensée et de la littérature», cette manifestation est organisée par la maison de la culture Kateb-Yacine» du chef-lieu de wilaya, en collaboration avec l'association culturelle El Djahidia - section de Sidi Bel-Abbès. Des poètes de Syrie, de Tunisie et du Liban ont été honorés à l'occasion de

l'ouverture du colloque. Des poètes et hommes de lettres venus de plusieurs wilayas comme Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Constantine, Tipaza, M'sila, El Oued et Naâma, prennent part à cette manifestation, a indiqué à l'APS le directeur de la culture de la wilaya, Mohamed Taibi.

Le colloque, organisé à l'occasion de la célébration du 54^e anniversaire la fête de la Victoire, se poursuivra jusqu'au 21 mars avec au menu des soirées poétiques et des rencontres suivies de débats qu'animeront des chercheurs et des universitaires sur plusieurs problématiques, a-t-on indiqué.

Des intervenants animeront, entre autres, des communications sur la poésie féminine maghrébine entre hier et aujourd'hui. Ils donneront également des lectures de poésies d'Abdelkader Rabhi et de l'Emir Abdelkader.

Ce colloque vise à renforcer les liens entre les hommes de lettres et poètes du Maghreb, et à créer un espace d'échanges et de dialogue entre les participants, a ajouté le directeur de la culture de la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Le premier colloque maghrébin de la poésie s'est déroulé en novembre 2014 à Boussalem, dans le gouvernorat de Djendouba (Tunisie).

Lamine H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Aïcha Haddad
Jusqu'au 24 mars :
Exposition collective de peintre féminine

Centre Culturel Mustapha Kateb
Jusqu'au 17 mars :

A l'occasion de la journée mondiale de la femme 08 mars, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise une exposition collective d'artisanat

Galerie Baya
Jusqu'au 2 avril :
Exposition collective sous le thème «Emotions, expressions au féminin»

Cinémathèque algérienne
Jusqu'au 31 mars :

Promotion du cinéma national : projection du long-métrage de fiction « Le Puits » de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015)

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Maison de la culture Malek-Haddad (Constantine)
Jusqu'au 30 mars :

Exposition en son et images «Constantine, berceau du soufisme musulman et des chants mystiques».

Coup-franc direct

La communication à la FAF

Par Mahfoud M.

Le Bureau fédéral de la FAF a eu un maigre rendu ce week-end avec uniquement la confrontation face à l'Ethiopie en toile de fond, alors que certaines nouvelles directives concernant la prochaine saison sportive, notamment la période d'enregistrement, en plus de quelques faibles statistiques ont été aussi données. Du moins, c'est ce qui a été communiqué par la FAF juste après la fin de cette réunion du Bureau fédéral qui s'est déroulée, pour la première fois, à la reine des Zibans, Biskra, dans le souci de l'équilibre régional. Les responsables de la balle ronde algérienne n'ont pas eu assez d'inspiration pour trouver d'autres sujets à traiter ou font-ils tout simplement dans la rétention de l'information ? Cette deuxième hypothèse est plus plausible, si l'on tient compte du fait que de nombreuses décisions sont prises à la hâte et pratiquement à huis clos. La FAF ne communique ni avec les clubs, ni avec les gens de la presse et par ricochet l'opinion nationale, c'est ce qui mène à certaines incompréhensions, de sérieux clivages et autres graves dissensions. Les responsables du football gagneraient plus à changer leur manière de communiquer en abordant tous les sujets sans tabou ni retenue, car il y va de l'avenir du football national qui est dans l'impasse notamment à cause de certaines décisions prises dans la précipitation.

M. M.

Coupe de la Confédération Le CSC qualifié en 8^{es} de finale



LE CS CONSTANTINE s'est brillamment qualifié pour les 8^{es} de finale de la Coupe de la Confédération de football (CAF), en battant le représentant nigérian Nasarawa United par quatre buts à un (4-1), en match retour des 16^{es} de finale, disputé samedi au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (défaite 1-0 à l'aller). Le capitaine Yacine Bezzaz avait refait le retard des Sanafir sur penalty à la 45'+1, mais l'avant-centre nigérian, Mature, leur a donné quelques frayeurs en nivelant la marque d'un joli tir du gauche à la 67^e minute. Un but assassin, qui obligeait les Constantinois à l'emporter au moins (3-1) pour espérer se qualifier, et c'est ce qui a fini par arriver, grâce à deux nouvelles réalisations, signées Messadia (76') et Meghni (79') dont c'est le premier but avec le CSC. Les Sanafir se sont même permis le luxe de donner plus d'ampleur à leur victoire, en ajoutant un 4^e but par Voavy à la 83^e minute. Au match aller, disputé

le 13 mars courant à Abuja, le CSC avait relativement bien limité des dégâts, en ne s'inclinant que par (1-0), alors qu'il était réduit à dix à partir de la 55^e minute, suite à l'expulsion de son avant-centre, Hamza Boulemdaïs. Le but de Nasarawa United, au match aller, a été inscrit par Philippe Azongo, à la 87^e minute.

Le MCO confirme et passe

Le MC Oran s'est qualifié aussi pour les huitièmes de finale de la même compétition, à l'issue du match nul obtenu en déplacement face au club ivoirien Sporting Gagna, samedi à Abidjan. Les buts oranais ont été marqués par Kamel Larbi (7') et Koffé (75', contre son camps), alors que Domoya (22') et Kassi Malane (26') ont inscrits les buts ivoiriens. A l'aller, les Hamraoua s'étaient imposés sur le score de 2 buts à 0.

Boxe/ Tournoi qualificatif aux JO-2016 Zoheir Kedache (69 kg), 7^e algérien qualifié pour Rio

LE BOXEUR algérien Zoheir Kedache (69 kg) a décroché sa qualification pour les Jeux Olympiques 2016 à Rio de Janeiro (Brésil), en s'imposant face au Ghanéen Mohamed Azumah sur le score de 2 rounds à 1, samedi en match de classement pour la 3^e place du tournoi pré-olympique qui se déroule à Yaoundé (Cameroun). Après un début de combat à l'avantage du Ghanéen qui a remporté le premier round (28-29), Kedache s'est ressaisi en s'adjugeant les 2^e et 3^e rounds sur le même score (30-27), décrochant la 7^e qualification algérienne pour les JO-2016. Kedache (69 kg) est le septième boxeur algérien à avoir poinçonné son billet pour les JO-2016, après Mohamed Flissi (52 kg), Reda Benbaâziz (60 kg) et Chouaib Bouloudinats (91 kg) et Hafid Benchabla (81 kg) qui avaient décroché leur qualification plus tôt. Les deux autres pugilistes algériens, Abdelkader Chadi (64 kg) et Lyes Abbadi (75 kg), sont directement qualifiés grâce à leur classement à l'Aiba pro boxing (APB) pour le premier et la World series of boxing (WSB) pour le second.

Ligue 1 Mobilis (23^e journée) La JSK se rebiffe, le NAHD rate le coche

■ La JS Kabylie a bien profité de cette 23^e journée en l'emportant face au Mouloudia d'Alger, ce qui lui a permis de s'éloigner de la zone de relégation. Il a pu donc battre le MC Alger sur le score de (2-1) au stade du 1^{er}-Novembre pour le compte de la 23^e journée.

Par Mahfoud M.

De son côté, le NA Hussein Dey a raté une belle occasion de se hisser à la 3^e marche du podium, en concédant sur le fil un nul à domicile contre le DRB Tadjenanet (2-2). Menés sur leur propre terrain sur un penalty de Abid (24'), les Canaris ont réussi à renverser la vapeur, tout d'abord par Diawara, ayant égalisé sur penalty à la 37', puis par Mebarki, auteur du but victorieux, d'une superbe reprise de volée, à dix minutes du coup de sifflet final. Grâce à cette victoire, la JSK se hisse provisoirement à la 10^e place, avec 29 points, en attendant le déroulement des quatre derniers matchs de cette 23^e journée, décalés au 26 mars courant, en raison de la participation du MOB, du CSC de l'ESS et du MCO à des joutes continentales. Pour sa part, le Doyen chute à la huitième place du classement, avec désormais trois longueurs de retard sur la 3^e marche du podium, dont s'est emparé le DRB Tadjenanet, suite à son bon résultat nul (2-2) chez les NA Hussein Dey. Les Sang et Or ont réussi à ouvrir le score dès la 28^e minute par Hériida, avant de doubler la mise par Gasmi, sur penalty à la 70^e minute. Les poulains du coach Liamine Bougherara n'ont cependant rien lâché dans ce match et leurs efforts ont fini par payer, tout d'abord par une réduction du score, signée El-Mouadin (77'), puis par l'égalisation de Sayoud, dans les ultimes secondes du temps réglementaire. Un véritable coup dur pour le Nasria, qui aurait pu se hisser sur le podium, en cas de victoire, et



Les Kabyles soufflent enfin

qui se contente finalement de la 5^e place, qu'il partage avec le CR Belouizdad et l'USM El Harrach, avec 32 points chacun. La meilleure opération du jour est sans doute celle réalisée par la lanterne rouge, le RC Arbaâ, après sa belle victoire sur l'USM El Harrach (3-1), et grâce à laquelle il revient provisoirement à deux longueurs de l'avant-dernier, l'ASM Oran. Les Jaune et Noir avaient outrageusement dominé la première période, en se procurant plusieurs occasions nettes de scorer, notamment par leur capitaine Hamza Aït Ouamar, mais sans parvenir à les concrétiser. Des ratages à la pelle que les Harrachis finiront par regretter amèrement, car l'équipe locale a effectué un retour tonitruant après la pause, prenant rapidement l'avantage au score par Mehsas (47'), avant de doubler la mise par Bouteldja (54'). Les banlieusards ont réussi à réduire la marque par Kombassa, peu après l'heure de jeu, mais le RCA a été le plus fort et a définitivement scellé son succès par Meziane (90'+4). Larbaâ revient donc à deux

points de l'ASMO, qui compte un match en moins, certes, mais les Asémistes seront appelés à effectuer un périlleux déplacement chez l'Aigle noir sétifien et pendant lequel il leur sera probablement difficile de récolter des points. Ce qui devrait faire le bonheur du RCA, qui continue à défendre crânement ses chances de maintien. Vendredi, en ouverture de cette 23^e journée, le leader USM Alger a lui aussi réussi une très bonne opération, en creusant l'écart à 17 points sur son premier poursuivant au classement, le MO Béjaïa, suite à sa victoire contre le CR Belouizdad (2-0) en match derby, disputé au stade du 5-Juillet. Seguer a ouvert le score pour les Rouge et Noir, d'un tir croisé au point de penalty (41'), avant que Rabie Meftah ne scelle le succès des Algérois, d'une belle talonnade à la 90'+1. Un précieux succès pour le leader de la Ligue 1 Mobilis qui, avec une avance aussi confortable, à désormais sept journées de la fin de la saison, semble presque assuré du 7^e titre de son histoire.

M. M.

Bureau fédéral de la FAF

Kerbadj nie le débat sur l'avenir de Gourcuff

Le bureau fédéral de la FAF, réuni samedi à Biskra, n'a pas traité de l'avenir du sélectionneur national, Christian Gourcuff, à la tête de l'équipe nationale, à affirmé le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. Kerbadj a souligné, en réponse à une question au cours d'un point de presse organisé après la réunion du BF, que les débats étaient concentrés sur la double confrontation face à l'Ethiopie en éliminatoires de la CAN 2017. «Le maintien ou pas du sélectionneur est du ressort de la Fédération algérienne de football avec laquelle Gourcuff est de toutes façons lié par contrat», a-t-il ajouté, insistant sur le fait que «la question de l'heure, inscrite à l'ordre du jour, ce sont les deux rencontres face à l'Ethiopie qui permettront à notre équipe de se qualifier dès à présent pour la CAN 2017 en cas de victoires à Alger et Addis-Abeba». La réunion du bureau fédéral présidée par Mohamed Raouraoua a

également permis de passer en revue les activités des ligues régionales de cette partie du pays, au nombre de 60, et de débattre de ce qui pourraient être apportées par la FAF pour une meilleure gestion des championnats.

Les périodes d'enregistrement des licences fixées

Par ailleurs, la première période d'enregistrement des licences pour la saison footballistique 2016-2017 est fixée du 1^{er} juin au 28 juillet 2016, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF). La deuxième période d'enregistrement est programmée du 15 décembre 2016 au 15 janvier 2017, précise la même source sur son site internet. D'autre part, le bureau fédéral de la FAF, réuni samedi à Biskra, a adopté les dispositions réglementaires relatives aux compétitions de football amateur et de

football professionnel pour la saison 2016/2017. Elles seront publiées prochainement sur les sites internet de la FAF et des différentes ligues.

469 contrôles négatifs sur 476 effectués

Sur un autre plan, quatre-cent-soixante-neuf (469) contrôles anti-dopage sur les 476 effectués par la commission médicale de la Fédération algérienne de football (FAF) depuis le début de l'année en cours, ont été négatifs, a annoncé la FAF, samedi sur son site officiel. «La commission médicale a effectué 476 contrôles anti-dopage depuis le début de l'année en cours. 443 joueurs ont été contrôlés pendant des matchs officiels, tandis que 26 autres l'ont été à l'entraînement. Tous ces contrôles ont été négatifs», a détaillé le médecin fédéral, samedi à Biskra, à l'occasion de la réunion du Bureau fédéral (BF).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Tizi Ouzou

Une vieille femme décède dans un incendie domestique

UNE VIEILLE femme a rendu l'âme, le week-end dernier, après avoir été victime d'un incendie survenu à l'intérieur de sa chambre au village Boudjeha dans la commune d'Ait Ouamalou (27 km au sud-est de Tizi Ouzou). La victime D. Fatima (92 ans) a eu des brûlures causées par un chauffage à gaz butane. Les éléments de la Protection civile ont découvert le corps sans vie de la vieille femme à leur arrivée sur les lieux du sinistre. Son corps a été déposé à la morgue de l'hôpital de Larbaa Nath Irathen.

Deux ouvriers chutent accidentellement, l'un meurt et le second polytraumatisé

Un ouvrier a fait, hier, une

chute mortelle du haut du 6^e étage d'un immeuble en construction à la cité Bouzar de la nouvelle ville de Tizi Ouzou, a-t-on appris auprès de la Protection civile. La victime B.M. (22 ans) est décédée sur les lieux de l'accident du travail. Toujours selon la même source, un autre homme a été victime, hier matin, d'une chute accidentelle du 2^e étage d'un immeuble en chantier au niveau du lotissement Salhi de la ville de Tizi Ouzou. Fort heureusement il a eu la vie sauve avec un état de polytraumatisme. Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour l'évacuer vers les urgences du CHU de Tizi Ouzou.

Hamid M.

Gymnastique / Championnats d'Afrique 2016

Près de 140 athlètes attendus à Alger

ENVIRON 140 athlètes (messieurs / dames) de dix pays, devraient participer aux Championnats d'Afrique-2016 (juniors / seniors) de gymnastique artistique et aérobic, prévus du 23 au 26 mars à la coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a annoncé dimanche la Fédération algérienne de la discipline (FAG).

«Notre objectif pendant ces Championnats d'Afrique est de faire mieux que lors des précédents Jeux africains au Congo, où nous avons moissonné huit médailles d'or», a déclaré en conférence de presse à Alger le président de la FAG, Salah Bouchiha.

Avantagée par son statut de pays organisateur, l'Algérie a engagé un total de 25 athlètes dans cette compétition : 5 seniors messieurs, 5 seniors dames, 5 juniors garçons, 5 juniors filles et 5 athlètes en aérobic, qui seront appelés à concourir en individuel, en duo et en trio.

Les dix pays engagés dans cette 13^e édition des Championnats d'Afrique de gymnastique sont : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, la Namibie, le Sénégal, l'Afrique du Sud, l'Angola, la Centrafrique et le Congo.

Certaines délégations, notamment celles de Tunisie et d'Egypte sont déjà arrivées et ont pris leurs quartiers au centre de regroupement des équipes nationales à Souidania.

«Trois pays, à savoir l'Angola, la Centrafrique et le Congo n'ont pas encore confirmé leur venue à Alger et nous sommes actuellement en contact avec leurs représentants pour confirmer, ou pas, leur participation à ces

Championnats d'Afrique», a ajouté Bouchiha.

Outre la récolte d'un maximum de médailles, la Fédération algérienne de gymnastique espère former une élite de jeunes gymnastes qui représentera les couleures nationales aux Jeux olympiques de la jeunesse, prévus en 2019 en Argentine.

«Nous avons acquis un matériel haut de gamme pour assurer la meilleure organisation possible à ces Championnats d'Afrique. Après la fin de la compétition, ce matériel servira entre autres à la formation de nouveaux jeunes talents, en prévision des importantes échéances à venir. Pour nous, c'est un acquis considérable sur le plan pédagogique», s'est encore réjoui le président de la FAG.

C'est la 3^e fois que l'Algérie abrite les Championnats d'Afrique de gymnastique, après les éditions de 1990 et 2002.

Racim S.

Trafic de drogue à Béjaïa

Saisie de 19 kg de kif

ENVIRON 19 kilogrammes de kif traité, sous forme de plaquettes, ont été saisis par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la police judiciaire de la sûreté de wilaya la fin de la semaine passée à l'issue d'une opération qui a abouti aussi à la saisie de 5 armes blanches (couteaux), 12 comprimés de psychotropes et une somme d'argent d'une valeur de 97 millions de centimes. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya «8 individus dont l'âge est situé entre 26 et 53 ans résidant à Ighil-Ali et Akbou ont été arrêtés

au cours de cette opération policière», la plus importante, faut-il le souligner, depuis le début de l'année en cours. Les trafiquants de drogue activent entre les deux communes susnommées. Ces derniers ont été présentés devant le parquet d'Akbou qui les a mis en examen pour «stockage, transport par transit et commercialisation de drogue, usurpation d'identité et port d'armes blanches de degrés 6 sans permis». Le dossier a été confié au juge instructeur qui les a placés en détention provisoire, selon la même source. Par ailleurs, les éléments de la BRI

ont arrêté trois individus pour trafic d'armes à feu. Il s'agit de Z.CH. 33 ans, B.A. 43 ans et Z.O. 32 ans, natifs respectivement de Tébessa et Khenchela. Les enquêteurs ont saisi deux armes à feu de type fusil de chasse à Akbou, indique toujours la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet d'Akbou qui les a mis en examen pour «commercialisation d'armes à feu sans autorisation». L'affaire a été transférée au juge d'instruction qui a décidé de les écrouer.

H. C.

Le Dinar Aujourd'hui



Loumis

Djalou@hotmail.com

Implantées sur des sites d'utilité publique à Jijel

Des constructions illicites démolies

■ Cinq constructions situées sur l'emprise de la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma (Sétif) à hauteur de cette localité et trois autres dans des sites devant abriter un projet de logements sociaux ont été rasées.

Par Omar T.

Huit constructions illicites implantées sur des sites d'utilité publique ont été démolies dans la commune d'Emir Abdelkader (Jijel), a-t-on appris dimanche auprès d'un responsable de cette localité.

Cinq constructions situées sur l'emprise de la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma (Sétif) à hauteur de cette localité et trois autres dans des sites devant abriter un projet de loge-

ments sociaux ont été rasées, a indiqué à l'APS le président de l'APC de cette commune, Samir Benaouata, soulignant que l'opération de démolition s'est faite «sans requérir la force publique».

Il a ajouté que les représentants de la commune d'Emir Abdelkader ont privilégié le dialogue et la sensibilisation des personnes et des citoyens concernés quant à l'importance de «libérer les sites», retenus, a-t-il détaillé, «pour la réalisation de projets de développement pour la région».

Entre 2014 et 2015, plusieurs bâtisses érigées illicitement sur des terrains relevant du domaine public ont été démolies dans la commune d'Emir Abdelkader, a-t-on noté, précisant que le recours à la force publique n'a été nécessaire que «pour quelques cas».

O. T./APS

Opération de l'ANP à El Oued

Une mitrailleuse 14.5 et une quantité de munitions récupérées

UNE MITRAILLEUSE 14.5 et une quantité de munitions ont été récupérées par un détachement de l'Armée nationale populaire samedi à El-Oued, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire à El-Oued/4^e Région militaire, et suite à une opération de reconnaissance menée le 19 mars 2016, a récupéré une mitrailleuse 14.5, et une quantité de munitions de calibre 14.5mm estimée à 167 balles», précise la même source.

O. B.